

### Biographie de la Présidente du Panel d'experts indépendant

#### Gillian Triggs

Gillian Triggs a été Présidente de la Commission australienne des droits de l'homme de 2012 à 2017.

Professeure Gillian a été doyenne de la Faculté de Droit et Professeure Challis de Droit international à l'Université de Sidney de 2007 à 2012. Elle a assuré la fonction de Directrice de l'Institut britannique de Droit international et comparé de 2005 à 2007. Professeure Gillian est une ancienne avocate du cabinet Seven Wentworth et un ancien Gouverneur du Collège de Droit.

Professeure Gillian décroché son diplôme de Droit à l'Université de Melbourne en 1968 et a eu son doctorat en 1982. Elle a combiné une carrière académique avec une pratique de Droit commercial international et a travaillé avec des gouvernements et organisations internationales en tant que conseillère sur les considérations des droits de l'homme. Elle est résolument tournée sur l'implémentation dans le droit australien des traités sur les droits de l'homme dont l'Australie fait partie et travaille avec les nations de la région de l'Asie Pacifique sur l'approche pratique des droits de l'homme.



Professeure Gillian a été consultante en Droit international auprès du cabinet King & Wood Mallesons, la représentante australienne au Forum des institutions nationales des droits de l'homme pour la région de l'Asie et du Pacifique, la Présidente du Conseil de l'Institut australien international de la santé, membre du Conseil consultatif de service juridique international du Procureur général et Présidente du Conseil des doyens australiens des facultés de Droit. Elle est Vice-présidente du tribunal de la Banque asiatique de développement.

Elle est l'auteure de plusieurs livres et articles, notamment en Droit international:  
*Contemporary Principles and Practices* (Seconde édition en 2011)

Professeure Gillian a également été représentante autochtone à la Commission, ainsi que Commissaire à la justice sociale pour les aborigènes et insulaires du détroit de Torres du 1er août 2016 au 9 février 2017.

## Biographies des membres du Panel

### Sir Robert Francis Conseiller de la reine

Sir Robert Francis Conseiller de la reine est avocat et Directeur non-exécutif de Commission de Qualité de Soins au Royaume-Uni. Il est avocat depuis 1973 et a été nommé Conseil de la reine en 1992. Il est Rapporteur (juge de la Cour de la Couronne à temps partiel) et autorisé à siéger en tant que juge suppléant à la Cour de la Couronne. Il est Conseiller gouvernant de l'Honorable société du Temple intérieur, institution dont il a présidé le Comité d'éducation et d'entraînement.



Francis est spécialisé en Droit médical, notamment en traitements de santé médicale et mentale et concernant les problèmes de capacité, de négligence médicale et de discipline professionnelle. Il est intervenu dans un nombre d'enquêtes des soins de santé et a présidé entre 2009 et 2013 l'enquête indépendante sur les soins fournis par la Fondation NHS du Mid Staffordshire, et ultérieurement l'enquête publique par la Fondation NHS du Mid Staffordshire, dans laquelle il a recommandé un changement de culture de grande envergure. Par la suite, il a dirigé l'Etude de liberté d'expression pour le département de la Santé dans le traitement des lanceurs d'alerte au sein des services de santé de la NHS.

Il est le Président d'honneur de l'Association des patients et mandataire à la fois de la fondation Point of Care et du Centre de recherche du cancer de la prostate. Il a aussi été élu membre associé honoraire au Collège royal des chirurgiens d'Angleterre, du Collège royal des anesthésistes et du Collège royal des pathologistes.

### Vrinda Grover

Vrinda Grover est avocate, chercheuse et activiste pour les droits de l'homme et les droits des femmes. Elle a été une intrépide défenseuse de droits mais aussi de respects de la légalité dans le cadre de procès. Elle a contribué à la rédaction de lois, notamment l'Acte de protection des femmes contre les violences domestiques de 2005 (*Protection of Women from Domestic Violence Act*), l'Acte de protection des enfants contre les infractions sexuelles de 2012 (*Protection of Children from Sexual Offences Act*), l'Acte de prévention, de prohibition et de redressement du harcèlement sexuel fait aux femmes sur leur lieu de travail de 2013 (*Sexual Harassment of Women at Workplace Act*), l'Acte d'amendement de Droit pénal de 2013 (*Criminal Law Amendment Act*) - concernant les violences sexuelles contre les femmes, la Loi sur la prévention des tortures de 2010 (*Prevention of Torture Bill*), une législation de protection des violences communales et ciblées. Elle a une interprétation nuancée des préoccupations des personnes de communautés différentes affectées par le VIH. Elle a par exemple manifesté en solidarité avec les travailleuses et travailleurs du sexe en Inde et est intervenue pour faire valoir la distinction entre exploitation sexuelle et travail du sexe.



Vrinda Grover s'est aussi reconnue du côté des victimes dans les affaires proéminentes en Inde, tels que le l'affaire de viol et de torture Soni Sori, les émeutes anti-Sikhs de 1984, les

meurtres de la police Hashimpura de 1987 et les émeutes anti-chrétiennes de 2008 à Kandhamal. Suite aux attaques communales de Muzaffarnagar en 2013, elle a représenté 7 des victimes du viol en réunion. Elle s'est aussi publiquement déclarée contre les abus de pouvoir lorsque qu'elle y a eu affaire. Ciblante les impunités de l'Etat en matière de violation des droits de l'homme, ses recherches et ses constatations concernent le rôle de la loi dans la subordination des femmes, l'échec du système de justice criminelle lors des violences communales et ciblées, l'effet des lois de « sécurité » sur les droits de l'homme, les droits des travailleurs sans-papiers et les enjeux liés aux populations déplacées. Ses recherches examinent aussi l'impunité pour les disparitions forcées et la torture lors de situations conflictuelles.

Elle est membre du Conseil du Service International pour les droits de l'homme, et faisait notamment partie de l'équipe ayant élaboré la Loi type sur la reconnaissance et la protection des défenseurs des droits de l'homme (*Model Law on the Recognition and Protection of Human Rights Defenders*). Elle a collaboré avec Amnesty International, avec Human Rights Watch et avec la Commission internationale des juristes sur la riposte aux tortures, sur la détention arbitraire, sur les violences sexuelles et sur les exécutions extra-judiciaires.

Vrinda Grover est diplômée en Histoire du Collège St Stephen de Delhi. Elle a obtenu un diplôme de Droit à l'Université de Delhi et une maîtrise de Droit à l'Université de New-York.

### **Fulata Moyo**

Fulata Moyo est Présidente et Co-fondatrice de l'Association mondiale des études sur le genre et la religion (*Global Gender Studies in Religion Incorporated*). Elle a dédié sa carrière à la mise au défi des communautés religieuses dans les questions concernant la justice entre les sexes, la sexualité et d'autres formes de marginalisations. L'intérêt de son travail réside aussi dans son action sur « l'éthique des soins », recherchant une réponse significative, compatissante et inspirée par la foi à des questions telles que celles de la traite des personnes, sujet dont elle s'est saisie en 2016 à l'Ecole de théologie d'Harvard, en tant que professeur invitée.



Elle a travaillé pendant plus de 10 ans sur les droits de l'homme, la justice et la paix entre les sexes, sans violence sexuelle ni sexisme. Elle a été responsable de programme au Conseil oecuménique des Eglises (COE) dans les 120 pays où le COE travaille, par l'intermédiaire des Eglises membres et de leurs organisations confessionnelles partenaires et d'autres partenaires internationaux, y compris les Nations unies. Au COE, son travail a consisté à remettre en question le patriarcat établi, grâce à la recherche et au dialogue. Son expérience de travail, au-delà des frontières nationales, des contextes linguistiques et ethniques pour créer des cadres théoriques, est susceptible de s'appliquer à des situations spécifiques.

Fulata Moyo est diplômée d'une licence de l'Université du Malawi et d'une maîtrise en Etudes religieuses de l'Université du Zimbabwe. En 2003, elle a obtenu une bourse de recherche pour la recherche interdisciplinaire sur le sida à l'école de Théologie de Yale. Elle est par ailleurs diplômée d'un doctorat en Religion et Théologie de l'Université de KwaZulu-Natal.

## **Charlotte Petri Gornitzka**

Charlotte Petri Gornitzka a été élue Présidente du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE en 2016. Avant cela, elle a assuré la fonction de Directrice générale de l'Agence de coopération suédoise d'aide au développement international (ASDI), où elle a mis en avant le rôle de chef de file de la Suède en matière de coopération au développement et a dirigé les efforts visant à mettre en œuvre des modèles novateurs pour stimuler l'engagement du secteur privé dans les activités de développement. Elle y a établi un réseau d'entreprises suédoises et basées en Suède, travaillant ensemble afin de diriger l'action de développement durable à l'échelle mondiale. Elle a été Secrétaire générale de Save the Children International de 2008 à 2010 et Secrétaire générale de Save the Children Suède de 2003 à 2008. De 1998 à 2002, elle a été Sous-secrétaire générale et Directrice des communications de la Croix-Rouge suédoise.



Madame Petri Gornitzka a de l'expérience en conseil de direction, plus particulièrement dans la gestion du changement et des communications. Elle est diplômée du Collège d'Education musicale de l'Université de Stockholm ainsi qu'en Etudes commerciales et marketing de l'IHM Business School. Elle co-préside le Conseil du Forum économique mondial en gouvernance internationale, en coopération public-privé et en développement durable. Elle est également membre du Conseil d'intendance pour la croissance économique et l'inclusion sociale et membre du Conseil de gouvernance du Groupe des Ressources en eau de 2030.